



**ESI BORDEAUX**

**ESI POITIERS**

**ESI LIMOGES**

**ESI TOULOUSE**

## **CHS simplifié du 27/04/2020**

DISI	Philippe MAIZY, Pierre MARQUES, Sophie EYMARD Sophie DIBOS
Direction Limoges	Sylvie ZALDUA, Alain SOULARUE
Direction Poitiers	Thierry GRANATA-GOLDMAN, Pierre BRISSONET
Direction Bordeaux	Pascale DELMAS, SARRAZIN Jérôme
Direction Toulouse	Marianne LACAZE, Lydie LEYMARIE
Médecin de prévention	Dr DEMETTRE
Inspectrice Santé et Sécurité au Travail (ISST) par intérim	Aurore BLAQUART

Solidaire	Bruno RIGOLEY, Eddy CHANAUX, Geneviève DELAUNAY
CFDT	Erik GIVERNAUD, Mathieu DATCHARRY, Michel PICCO
CGT	Geneviève BOURREL, Béatrice BOISSON, Richard BORDONNEAU
Force Ouvrière	Maryline SOUCHARD, Marie-Marthe SUREAU, Jean-Paul GASQUET

Le Président, M. MAIZY indique qu'il reste peu de temps avant la date du 11 mai, date à laquelle le déconfinement devrait commencer. Ils sont en train de préparer un plan pour assurer la sécurité de tous les agents durant cette phase de déconfinement. Un point plus précis est réalisé dans la suite de ce compte rendu.

# Actualités

## Télétravail - Nouveauté tiny

Pour palier au manque de PC pour télétravailler, l'autorisation d'utiliser des PC fixes TINY pour travailler à distance a été donnée depuis la semaine dernière. Sur ces matériels, un VPN15 sera installé pour permettre le télétravail. Il est prévu de déployer environ 300 postes sur toute la DISI SO. Il est prévu une arrivée de 900 PC de ce type, mais qu'en est-il de leur capacités ?



***Les services de l'assistance de proximité ont été surpris par cette nouvelle disposition. Ils se demandent comment ils vont fournir tous les éléments aux agents ainsi que la récupération des matériels en fin de crise.***

Lorsque l'agent viendra chercher son matériel, tous les éléments lui seront fournis (écran, souris, clavier...). Une notice complète sera également fournie. Le Président prévient que l'utilisateur devra fournir tout de même un câble RJ45 pour raccorder le PC de télétravail sur sa box.

Actuellement, il y a peu de demandes de PC de la part des DDRFIP.

Le Président rappelle que la mise en œuvre de solution nécessite toujours du travail. A ce jour, il existe 2 solutions pour les PC Tiny :

- Tiny avec un VPN15, ce qui correspond au déport de l'écran du bureau de l'agent sur un autre PC.
- Tiny avec un VPN10, ce qui correspond à un PC de télétravail sans déport d'écran.

Dans tous les cas, l'agent récupère son PC de télétravail auprès du service de la CID correspondant. Après l'installation du VPN, l'utilisation du PC sera identique à l'utilisation habituelle qui en est faite au bureau.

Le Président rappelle que cette solution n'a pas été choisie au départ pour plusieurs raisons telles que la transportabilité du système plus compliquée, une installation seule à la maison... Le Président précise également que la DG pensait avoir assez de PC pour permettre aux agents de télétravailler.

***Que doivent faire les agents des CID qui reçoivent des appels sur leur téléphone personnels concernant un problème d'installation de ces PC ou de connexion à la box internet ?***

Le Président indique qu'il interdit de répondre aux appels « sauvages ». Il faut rester dans les processus de dépannage mis en place. En cas de problème, l'agent doit saisir un formuel via son TATOO, s'il n'a pas accès au réseau, il doit envoyer un mail à son chef de service pour qu'il saisisse la demande dans un formuel.

Le Président rappelle que les assistances de proximité sont sur d'autres missions. Il faut rester sur les procédures habituelles.

***Les OS indiquent que ces PC sont déployés depuis plusieurs jours sur la DISI EST. Nous ne comprenons pas pourquoi cette solution de télétravail n'ait pas été étendue avant.***

Le Président dit qu'il y avait un problème de sécurité avec le cryptage des TINYS. La priorité actuellement est de fournir aux agents en ASA des postes pour pouvoir télétravailler. De plus, le Président rappelle que ces PC ont été déployés uniquement pour le département d'outre-mer. Il précise que c'est la DG qui prend position concernant ces questions.

## Le déconfinement

Le 11 mai s'approche à grand pas. Les différentes organisations syndicales (OS) indiquent qu'il y a un manque d'information, et cela provoque une montée d'inquiétude des agents. Les agents attendent des réponses claires.

Le Président comprend ces interrogations et cette montée d'inquiétude. Il indique que les différents sites ne sont pas prêts pour le 11 mai, le retour des agents sera certainement décalé. Il indique qu'il ne fera rien sans avoir

d'abord assurer la sécurité des personnes. Actuellement, il y a encore des agents en présentiels dans les différents sites (EIFI, assistance de proximité) leur sécurité étant assurée par les gestes barrières et ils sont pourvus de masques, gants et produits désinfectant.

Afin de préparer le déconfinement et le retour des personnels, les directions des sites de la DISI SO réfléchissent à la problématique de leur retour tout en assurant leur sécurité. Cette réflexion s'axe autour de 5 points.

## **1) Avoir une vision claire de chaque site**

Le Président indique qu'il faut mener une réflexion sur chaque site, afin de déterminer le périmètre d'activité de chaque mission, et la manière dont elles sont réalisées. Cette phase prendra en compte le Plan de Continuité d'Activité (PCA) actuellement en cours. Les missions non prioritaires du PCA doivent être prises en compte aussi. Mais comment réinvestir toutes ces missions à partir du 11 mai ?

Actuellement au niveau de la Direction Générale (DG) une réflexion est aussi menée avec le Directeur Général (DG) et les représentants nationaux. Ils essaient de mesurer les missions non réalisées actuellement et comment revenir à un état nominal. Par exemple, à partir du 11 mai, des missions de développement non prioritaires pourraient être réinvesties par étapes avec un objectif de réintégration totale de ces missions fin mai voir début juin. La DISI travaille en lien avec SI1A, afin de revenir sur l'ensemble du spectre des missions.

Le Président indique également qu'il va falloir trouver un rythme suffisant pour que les missions non prioritaires puissent reprendre dans les meilleures conditions possibles. Il va falloir que tout le monde puisse travailler, notamment les agents empêchées depuis le début du confinement. Cette remise au travail doit se faire progressivement, en passant si possible par du télétravail par exemple. Une réflexion importante est donc menée sur ce point.

## **2) Travail sur site ou télétravail ?**

Pour les agents qui doivent travailler sur site, la règle de distanciation devra être respectée au maximum. La norme à respecter est d'1m autour d'une personne. Cependant, le DISI souhaite portée cette norme à 1,50m au sein des établissements de la DISI SO. Même si à la DISI SO les agents ont un ratio de 8 à 9 m<sup>2</sup> en moyenne, il faut tout de même trouver des solutions pour assurer cette distanciation.

Un autre aspect à prendre en compte est la circulation des agents au sein des bâtiments. Est-il possible de mettre en place un sens de circulation pour limiter les croisements de personne ? Peut-on étaler les heures d'arrivée des agents ?

Le Président indique également que le sens de circulation est aussi important que les distances entre les agents. Et qu'il y a une autre problématique concernant la pause déjeuner des agents. A ce jour, il ne sait pas si les restaurants collectifs vont pouvoir repartir ou non. Il ne souhaite donc pas saturer les capacités d'accueil dans les bureaux.

Actuellement, les agents en présentiels (assistance de proximité, éditique) ont l'obligation de porter un masque. Les CID excentrées sont prises en compte bien évidemment.

Le Président indique que compte tenu de ces éléments, il ne sera pas possible de faire revenir tout le monde en même temps.

## **3) Recensement des agents en ASA par type d'empêchements**

Pour pouvoir assurer la sécurité de tous, le Président indique qu'il va mener un recensement auprès des agents empêchés pour les missions non prioritaires du PCA. Il veut répertorier les différents motifs d'empêchement (garde d'enfant, santé fragile ou n'ayant pas de matériel pour télétravailler) de ces agents. Pour cela, un questionnaire va être envoyé aux agents concernés pour savoir dans quelle catégorie ils se trouvent.

## 4) Transports en commun

Dans les grandes métropoles ce problème peut être important car une grande partie des agents utilisent les transports en communs pour venir au travail. Un recensement sera également réalisé pour déterminer les modes de transport utilisés. Ce dénombrement permettra de fournir des masques aux agents prenant les transports en commun.

## 5) Les masque alternatifs

Les agents doivent-ils acheter ou fabriquer des masques alternatifs (en tissus entre autre). Le Président indique qu'il faut se méfier des masques achetés au coin de la rue et ne répondant pas aux normes.

Afin de trouver le bon équipement à titre personnel, nous vous conseillons d'aller sur le site de l'AFNOR qui répertorie les structures par département réalisant les masques aux normes :

[https://masques-barrieres.afnor.org/?\\_ga=2.194823341.1826607499.1588194606-1847292985.1588194606](https://masques-barrieres.afnor.org/?_ga=2.194823341.1826607499.1588194606-1847292985.1588194606)

Les premiers rendus sur ce plan seront réalisés le jeudi 30 avril. Une analyse sera faite le lundi suivant pour se faire une idée de ce qui peut être identifié pour préparer la sortie du confinement. Cependant, le Président rappelle qu'il est en attente des consignes ministérielles et des déclinaisons au niveau de la DGFIP pour avoir tous les paramètres en main pour assurer la sécurité des agents lors de leur retour au travail.

Le médecin de prévention de la Cité administrative de Bordeaux indique qu'elle passera beaucoup de temps à visiter les services pour s'assurer que les mesures de sécurité sont respectées.

## Les Agents empêchés pour garde d'enfant

**Les OS s'interroge sur les agents ASA empêchés pour garde d'enfant. Le Gouvernement n'a pas encore indiqué comment les enfants vont pouvoir retourner à l'école. Est-ce que c'est personnes seront équipé de PC pour télétravailler ? La DISI a t'elle prévue une organisation particulière pour ces agents ?**

Le Président indique qu'il se base sur les directives de la DG. Il n'y a pas d'agent empêchés pour garde d'enfant en télétravail actuellement. Il n'a pas de projet de donner du matériel de télétravail pour ces agents empêchés pour l'instant. Pour changer de statut d'empêchement (exemple : passer de garde d'enfant à agent sans matériel de télétravail) une déclaration écrite du changement de statut sera demandé.

**Les agents empêchés pour garde d'enfant seront-ils toujours en ASA après le 11 mai, suite à la réouverture des écoles ?**

Le Président informe qu'il suit les directives nationales pour les appliquer au niveau de la DISI. Si le statut d'ASA n'est plus d'actualité, il avisera en fonction. Il rappelle également qu'il ne souhaite pas une désocialisation des agents en permanence en ASA depuis le début du confinement et éviter leur désocialisation. Cette coupure de leur métier sans pouvoir télétravailler va être compliqué notamment en informatique car ce sont des métiers techniques.

**Lorsque les enfants seront retournés à l'école. Est-il possible d'envisager la mise en place du télétravail pour les agents empêchés uniquement pour les jours où leur(s) enfant(s) seront à l'école.**

Le Président considère que cela dépendra du nombre de jours en télétravail. Pour les agents qui seront sur ce cas de figure, il regardera les situations au cas par cas. Ces agents pourront ainsi avoir du matériel pour télétravailler.

## **Agents empêchés pour santé fragile**

***Nous nous interrogeons concernant le recensement des agents empêchés pour motif d'une santé fragile. En début de confinement, un recensement de ces agents a déjà effectué et la liste doit être connue du médecin de prévention.***

Le médecin de prévention indique que la liste qu'elle a réalisé en début de crise correspondait à des agents empêchés pour motif de santé, uniquement sur les missions prioritaires. Le Président complète en indiquant qu'il ne connaît donc pas tous les agents ayant une santé fragile, notamment pour les missions non prioritaires.

***Ces agents fragiles télétravailleront ou devront revenir sur site ?***

Pour le moment, le Président attend les directives du Secrétariat Général (SG) sur ce point. Ces agents ne reviendront pas en présentiel tout de suite en théorie. Elles seront maintenues en télétravail si possible, sinon ils seront mis en ASA. Il espère avoir plus d'informations la semaine prochaine suite au discours du Premier Ministre.

## **Masque alternatifs**

***Quel type de masque va être distribué dans les différents sites ?***

Le médecin de prévention indique qu'elle ne sait pas quel type de masque sera distribué sur les sites. Elle ne peut donc pas répondre sur ce point. L'ISST rejoint l'avis du médecin de prévention. Il existe différents types de masques alternatif. Il est donc impossible de répondre sans avoir les fiches techniques.

## **Distanciation des agents sur les sites**

***Les distances d'éloignement sur les plateaux sont-elles suffisantes ?***

Le médecin de prévention indique que les distances entre agents est d'un mètre de chaque côté. Elle n'a pas d'autres informations provenant du SG. Il lui est donc difficile de répondre. L'ISST par intérim indique que si on a 1m entre agent c'est bien, si on a plus c'est encore mieux.

Le Président rappelle que la dernière fois nous avons abordé ce sujet concernant les établissements avec de l'accueil de public.

## **Prise de température dans les grands établissements (ex cité)**

Le médecin de prévention indique que c'est une mesure difficilement réalisable. En effet, si la personne a pris de l'ibuprofène ou du doliprane, la prise de température ne sera pas fiable.

L'ISST par intérim dit qu'elle devrait avoir plus d'orientation dans les jours à venir. Pour le moment, ils n'ont pas de directives précises concernant le 11 mai.

Le Président indique que la majorité des sites sont hébergés par un tiers. Seulement 2 sites de la DISI SO, Poitiers et Limoges, sont propriétaires des locaux. Il attend les déclinaisons gouvernementales. Le 28 avril, le Premier ministre doit donner les principales lignes du gouvernement sur ce point. Ces déclinaisons seront abordées au niveau local après. Il annonce qu'il y a des personnes qui seront en télétravail et d'autre en ASA, même après le 11 mai. Avec les TINY, il espère pouvoir équiper plus d'agents, mais il faudra faire des choix d'organisation.

## **Restaurants administratifs**

Pour l'instant le Président n'a pas d'informations sur ce sujet. Il va en parler pour la Cité administrative de Bordeaux. La réouverture de ces structures se fera sur des directives gouvernementales. Les lycées doivent rouvrir, les cantines devraient donc rouvrir. Il pense que cela devrait suivre pour les personnes qui travaillent. Pour lui, ce sont des sujets compliqués sur ce qui doit être fait ainsi que sur la mise en place des consignes de sécurité. Il devrait avoir plus d'information le 04 mai.

## **Inquiétude....7 jours ouvrés avant le début du confinement.**

***L'inquiétude des agents est palpable concernant le déconfinement qui approche à grand pas. Nous nous interrogeons sur la rotation du télétravail et du travail sur site.***

Le Président dit qu'il est en train de regarder comment permettre les agents de réaliser leurs missions. Cette réflexion porte en priorité, les agents qui n'étaient pas affectés sur des missions prioritaires. Il y aura un retour progressif des agents sur les différents sites. Il souhaite éviter les allers-retours des personnes. Il souhaite donc équiper plus de monde avec des VPN15 et non des VPN10.

Le Président rappelle également qu'il ne restera que 1 à 2 mois avant les vacances d'été. Il va donc falloir organiser les services en fonction des absences. Pour certains services, il n'y aura pas de départ en congés avant le 15 juillet. De plus, la rentrée de septembre va être rude. Il va y avoir beaucoup de chamboulements notamment concernant les PC de télétravail. Ce point sera particulièrement important pour l'ENFIP et l'ESI de Toulouse. Il faudra les installer avant la rentrée de septembre. Pour l'instant, il y a peu de demandes faites par les directions. Dans les DDRFIP, il y a environ un retour de 40 % des effectifs dans les services.

Le Président est très clair concernant le retour des agents. Il ne se fera pas dans n'importe quelles conditions. Il veut que les conditions de sécurité soient respectées. Il veut être le plus transparent possible sur ce sujet.

## **PCA**

Depuis la semaine dernière, il n'y pas d'évolution concernant les missions prioritaires ou de faits marquants concernant les différents sites de la DISI SO.

Le Président tire un grand coup de chapeau à tous les agents mobilisés pendant le PCA.

## **EIFI: Point situation - campagne**

Le Président tient à remercier les collègues des services EIFI de Limoges et de Poitiers pour leur travail.

Limoges	Il y a toujours des éditions de lettres-chèque notamment avec les aides de l'État. Clic'ESI et les ASAP représentent environ 25 000 à 30 000 éditions par jour. En cas de surcharge, les éditions en trop seront délestées sur Strasbourg. Il y a en plus environ 1 milliard de réédition des 2042 à faire.
Poitiers	Il y a eu un incident le vendredi précédent le CHS sur une des KERN qui a entraîné des problèmes d'éditions sur les 2042. La courroie a été changée. Un délestage de 4000 plus a été fait sur Nemours.

Le Président indique qu'il va y avoir un article sur le site Ulysse national sous la rubrique « tous mobilisé » avec une mise en avant de l'éditique à Poitiers.

## **Assistance Proximité**

### **Comment va-t-on arriver à réattribuer les PC aux télétravailleurs conventionnés ?**

Pour être prêt pour la redistribution des PC réquisitionnés, cela passe par la mise à jour dans ASSET Manager. Il ne faudra pas sous-estimer le travail à faire. De plus, la rentrée de septembre risque d'être plus compliquée qu'habituellement. Mais il pense qu'avec la mobilisation de tous ce sera fait.

Des processus d'assistance à distance sont possible, mais comment faire pour l'augmenter ?

Le Président trouve que c'est un beau sujet de réflexion pour les semaines à venir. Il précise que tout se passe bien, une routine est en train de se mettre en place.  
Les RRA et l'assistance devront aider à la mise à jour d'ASSET Manager.

## Exploitation et intex

Le Président remarque que les délais sont tenus notamment pour les déclarations téléIR.  
Le service intex de Bordeaux est très pris pour tester l'application APRDV pour la prise de rendez-vous. En effet, suite à la sortie du confinement, les services se préparent à de l'accueil physique sur rendez-vous uniquement dans les DDRFIP.

## Développement

A Limoges et Toulouse ces services permettent au besoin d'assister l'exploitation.  
Pour PEZ et RECMEN de nombreux travaux ont été réalisés. NEORAUX pour PEZ entre autre.

## Questions diverses

### Contrôle des aérations dans les bâtiments ?

#### **Plusieurs personnes se sont inquiétées concernant la ventilation qui pourrait véhiculer des virus. Avez-vous des informations permettant de rassurer les agents ?**

Cette question a été posée au Services Généraux (SG) et aux différentes directions pour avoir des réponses sur ce point. Normalement, une réponse devrait arriver rapidement.  
Les DDRFIP interrogent régulièrement M. ESPINAT l'ISST concernant ce point. Mme BLAQUART indique qu'il n'existe pas d'étude actuellement concernant ce mode de transmission. De plus l'INRS<sup>1</sup> indique qu'au vu des données actuelles, le virus se transmet essentiellement par inhalation de gouttelettes émises, par une personne porteuse<sup>2</sup>. Cependant, elle rappelle que les différentes structures doivent faire un entretien régulier de leurs systèmes de ventilation.  
Le Président précise que ces opérations de maintenances sont réalisées annuellement dans les différents bâtiments concernés et qu'ils sont à jour.

#### **Nous souhaiterions qu'un contrôle soit réalisé sur l'ensemble des sites concernés avant le retour des agents sur le lieux de travail. Ou au moins connaître les dates d'intervention sur chaque site.**

Le Président indique que ce n'est pas une question de durée entre les interventions qui compte. Les opérations de maintenance respectent un certains nombres de normes. Il va être difficile de trouver toutes les dates rapidement car les personnels des services BIL ne sont pas forcément en activité.

### Application de l'ordonnance du 15 avril sur la saisie des congés.

Le Président indique qu'il est en attente des directives de la DG, normalement il devrait avoir des informations le 28 avril. Il pense que ces directives seront plus souples pour les agents en télétravail, car ils réalisent un travail.

---

1 INRS : Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles  
2 <http://www.inrs.fr/actualites/COVID-19-et-entreprises.html#e5d449a2-0775-4fe3-b7dd-85af30a4825c>

## **Quels impacts les ASA pendant 8 semaines ainsi que la prise de 10 jours de congés pour les congés de 2021 ?**

Le Président dit qu'il n'a pas de réponse à nous donner à ce jour. Théoriquement, il pense que cette ordonnance ne remet pas en cause les droits à ARTT pour 2021.

## **Les représentants des OS peuvent-ils poser des CTS ?**

Pour le Président ces droits à congés ne sont pas suspendus pendant le PCA. L'agent concerné doit formuler sa demande de manière écrite dans SIRHIUS ou par mail. Une précision concernant ce point sera apportée ultérieurement.

## **Mutations, nouvelles informations ?**

Le Président indique que les agents ayant demandés leur mutation auront une réponse avant la fin de l'été, même si le calendrier a été décalé. Le nouveau calendrier devrait paraître prochainement. Il n'a pas d'information supplémentaire pour l'instant.

L'outil ALOA permet aux agents devant faire des choix dans un département possédant plusieurs structures (ex : Bordeaux entre la DISI et l'ESI). Le Président demande aux agents concernés de se préparer pour savoir où ils veulent aller afin de réduire les délais de sélection de leur choix. Il faut que les agents aient une réponse avant l'été afin de pouvoir trouver des logements dans leurs nouvelles résidences administratives.

Normalement, des informations devraient paraître sur ce sujet en fin de semaine ou en début de semaine prochaine. Le Président rappelle qu'il n'y a plus de CAPL, mais que la DISI continue à informer les OS.

## **ALOA accessible par tous les agents qui ont demandé une mut ?**

Sophie DUBOS indique que le mouvement national est reporté pour l'instant.

L'application ALOA est utilisée sur le mouvement local uniquement. Elle est en accès sur le site RH de l'agent. Il y a peu d'impact pour les agents des services informatiques car il y a peu de doubles implantations.

### ***Particularité pour les ESI :***

Des fiches de postes vont être ouvertes pour les agents qui souhaitent changer de service au sein d'une même direction. Ces demandes ne seront pas traitées via ALOA, mais par formulaires en interne.

## **Arrivées des Stagiaires et stage de premier métiers**

La date théorique d'arrivée des stagiaires risque d'être décalée à début juin. Il y a quelques dérogations pour certaines agents sur Toulouse notamment. Sur la DISI SO, il y a peu de stagiaires qui arrivent.

De plus, nous ne sommes pas dans un cadre permettant l'accueil des stagiaires dans les meilleures conditions. Encadrer des stagiaires en télétravail est très compliqué. Leur stage est important pour leur scolarité. Il y a des particularités locales qui vont faire que l'on ne pourra pas agir partout de la même manière pour le déconfinement.

Le Directeur de l'ENFIP doit informer les agents stagiaires.

## **Congés d'été**

*Les situations sont différentes vu que les accueils dans les sites seront différents pour cet été. Il y aura donc un impact sur les congés estivaux (ex : résidence hôtelières et colonie de vacances fermées, les grands parents sont considérés comme personnes sensibles...).*

Le Président est en train de regarder la volumétrie des agents qui pourraient faire du télétravail.



## **Est-ce que les agents en télétravail seront prioritaires pour les congés d'été par rapport aux agents en ASA ?**

Le Président trouve qu'il serait logique que les agents qui sont en télétravail depuis le début de la mise en place du PCA soient prioritaires sur les congés d'été comparés à ceux en ASA. Il faut être cohérent et que les agents s'entendent entre eux.

## **Deuxième vague du COVID**

Le Président rappelle qu'il y a des mesures pharmaceutiques (ex:traitement, vaccin...) qui malheureusement ne sont pas encore prêtes. Il y a également des mesures non pharmaceutiques qu'il est nécessaire de mettre en avant telles que les gestes barrières ou la distanciation entre personnes. Il est nécessaire de mettre en place ces mesures pour pouvoir reprendre le travail en toute sécurité. Pour le Président, il ne faut pas oublier les personnes qui sont loin du travail trop longtemps.

## **Les différentes OS constatent une montée d'inquiétude concernant les télétravailleurs conventionnés. En effet, n'étant pas sur des missions prioritaires, ils n'ont pas pu réaliser leurs missions et ont été placés en ASA. Ces agents ont peur en plus d'un écrêtement de leurs congés d'avoir une baisse de salaire.**

Le Président tient à rassurer tous les agents, les salaires sont maintenus à 100 % tout au long de cette crise.

## **Les OS se demandent si ce maintien concerne également la prime informatique TAI.**

Le Président rappelle que cette prime est versée car l'agent réalise une mission avec une qualification particulière. Sophie DIBOS précise qu'aucun document indiquant que la prime serait impactée n'a été porté à sa connaissance. La DGSSI n'a donné aucune précision concernant ce point. Elle va faire une demande afin d'éclaircir ce point.

## **Retour sur les Webinaire et MOOC proposés**

### **Y a t'il eu des demandes auprès des services ?**

Limoges	Webinaire ou MOOC que sur des nouvelles technologies. Limoges travail en COBOL sur un gros système. Il y a eu peu de demandes.
Bordeaux	Il y a eu une vingtaine de demandes pour les MOOC ou les webinaire sur JAVA en particulier.
Toulouse	Ils ont transmis les informations aux agents. Il y a eu une demande pour un webinaire.

### **Y a t'il des nouveaux cas COVID + ?**

A ce jour, il n'y a pas de nouveau cas ou d'agent mis en quatorzaine connues pour l'instant. La médecin de prévention pense que la situation se stabilise.

## **Les dialogues sociaux vont-ils reprendre un jour ? Sous quelles modalités ?**

Au plan national il y a des choses qui se jouent. Les CAPN se sont tenues. Il y a un vrai problème concernant les CHSCT car leurs travaux sont suspendus. Il y a 2 points importants à faire :

- Reprendre le travail sur le DUERP pour lequel le Président est en attente d'informations de la part du SG.
- Valider le budget du CHS. Pour cela, un CHS et un CT se tiendront en juin avec les comptes rendus des CHS précédents terminés, validés et signés.

### **Notations**

Les évaluations ne sont pas tout à fait à l'arrêt comme l'indique le Président. Le visa continue de se faire avec l'AAH. Ce point est pratiquement terminé à l'heure actuelle. Il faut que tout le monde ait signé le document pour finir de valider les dossiers restants. Le Président pense que cela sera fait d'ici la fin de la semaine.

De plus, pour qu'un agent puisse faire une réclamation sur son dossier, il faut qu'il ait reçu la notification de cette validation